Révélations sur les « brouteurs », ces arnaqueurs agissant depuis la Côte d'Ivoire, qui créent de toute pièce des fausses convocations judiciaires pour pédophilie. Plusieurs de leurs victimes se seraient suicidées

21/02/2022 à 10h16



EXCLUSIF. L'enquête sur cette cyberarnaque aux accusations de pédopornographie a déjà permis de recueillir plus de 120 plaintes, pour un préjudice qui s'élève à plus d'1,1 million d'euros en France. Des victimes se seraient suicidées sous le chantage. Les investigations s'orientent vers les «brouteurs», des équipes de pirates qui agissent depuis la Côte d'Ivoire.

Qui n'a pas été convoqué par la brigade de protection des mineurs pour répondre à des accusations sordides de pédophilie ? Ou du moins n'a pas reçu un e-mail anxiogène le prétendant ? Signés par de faux Christian Rodriguez, Jérôme Bonet, Didier

Lallement ou autres hauts responsables de la police et de la gendarmerie, ces messages inondent depuis plusieurs mois les boîtes électroniques de millions de Français.

(…) Le Parisien

(Merci à MarcelVincent)